

Intitulé de l'UE	Educations artistique (Partie II)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Danielle BERLIER	60	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education musicale - Partie 2	30h	Vinciane DEHANT
Education plastique - Partie 2	30h	Danielle BERLIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education musicale - Partie 2 : 6h de théorie, 24h d'exercices/laboratoires
Education plastique - Partie 2 : 5h de théorie, 25h de travaux

Langue d'enseignement
Education musicale - Partie 2 : Français
Education plastique - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Acquis d'apprentissage spécifiques
Intégrer des notions théoriques et pratiques relatives à l'éducation artistique.

Développer ses propres compétences artistiques et faire de la culture une priorité.

Proposer des activités et des dispositifs didactiques diversifiés au service du développement artistique et global de l'élève et répondant aux programmes de l'enseignement primaire. (CF - C - P).

Contenu de l'AA Education musicale - Partie 2

Compilation, création et interprétation des parties musicales d'un spectacle destiné à des classes de l'école primaire.

Élaboration, réalisation et pilotage d'activités d'éveil musical en stage.

Contenu de l'AA Education plastique - Partie 2

- Etude de la ligne, des formes, des couleurs... se poursuit.
- Développer la créativité, l'imaginaire.
- Initiation culturelle
- Aborder la didactique de la discipline dans une pédagogie par projet.
- Préparation aux stages pédagogiques

Méthodes d'enseignement

Education musicale - Partie 2 : cours magistral, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, Recherches personnelles - enseignement à distance et hybride.

Education plastique - Partie 2 : Recherches personnelles - enseignement à distance et hybride.

Supports

Education musicale - Partie 2 : copies des présentations, notes de cours

Education plastique - Partie 2 :

Ressources bibliographiques de l'AA Education musicale - Partie 2

Ministère de la Communauté française. Enseignement fondamental : Programme des études 2009

V. Van Sull, « Osez la musique » Coll. Ecole 2000, Paris, éd. Labor, 1992

Ressources bibliographiques de l'AA Education plastique - Partie 2

Spécifiques à chaque chapitre abordé

Peppin A. & Williams H., L'art de voir, Bruxelles; Casterman, 1992

Reyt C., Les arts plastiques à l'école, Paris, Bordas, 2000 - Coll. R. Tavernier Petites mains - Le magazine d'activités créatives, Paris, Milan

Évaluations et pondérations

Évaluation

Évaluation avec notes aux AA

Pondérations	Education musicale - Partie 2 : 50% Education plastique - Partie 2 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Education musicale - Partie 2 : Français Education plastique - Partie 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Education musicale - Partie 2 :	
-60 % pour l'examen de fin d'année (sonorisation et présentation d'un livre pour enfant) -40 % pour les leçons individuelles et le suivi de stage	
Méthode d'évaluation de l'AA Education plastique - Partie 2 :	
Travaux / Rapports 100% en présentiel, en cas d'impossibilité, à distance.	

Année académique : **2020 - 2021**